Image not found or type unknown

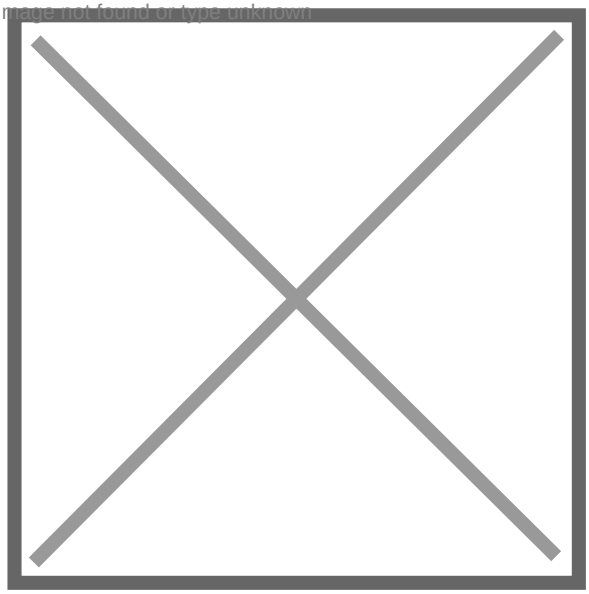

Comment obtenir un licenciement

Par **tieulun**, le **28/10/2008** à **22:30**

Bonjour,

Ma femme a un CDI dans une usine avec des horaires de la journée (9h - 18h)
Son poste est maintenant supprimé. La direction lui a mis désormais sur un autre poste, qu'elle doit travailler en équipe (6h - 12h / 12h - 18h). Ce qui ne lui convient plus du tout pour les horaires, du fait qu'elle doit accompagner / chercher notre fille à l'école.

Pourras-t-elle obtenir un licenciement pour suppression de son poste ? Si oui, juridiquement / légalement, que doit-elle faire ?

Sinon, que devra-t-elle faire ? Abandon de poste ? Provoquer un licenciement pour faute professionnelle ?

Je vous remercie d'avance de nous éclairer la situation

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés